Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports
Ligue Poitou – Charentes

COMITE DEPARTEMENTAL DE LA VIENNE

Siège social- 4 Rue de la Poste 86800 Saint Julien l'Ars

CAHIER DES CHARGES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX

DOSSIER DE CANDIDATURE

ANNEE : 2027

CLUB :

Nom du responsable
Adresse postale
Adresse courriel
Téléphone

Signature et tampon

Fait à **le**

Administratif

Le club devra formuler par le présent document une demande d'organisation d'un ou de plusieurs championnats départementaux, il devra se conformer aux directives ci-après si sa candidature est retenue

A charge du club

DELEGUES ET ARBITRES

Le club mettra à leur disposition des places de parking proches des jeux.
Il assurera leur restauration lors d'un championnat sur une journée complète

Le club prendra l'indemnisation des arbitres aussi bien pour les éliminatoires que les championnats.
Le comité indemnisera les délégués et un arbitre par jour de compétition.

TERRAINS

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX – PHASE ELIMINATOIRES

Le traçage et la numérotation des terrains sont obligatoires. Le nombre nécessaire de terrains sera fourni par le comité dans la semaine du championnat.

Les terrains auront les dimensions minimales de 3 x 12 m

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX

Les championnats départementaux devront comporter au moins 8 terrains suivant les schémas 1 et 2 en annexe, identifiés par des lettres, suffisamment éclairés.

Numérotation :
Carré d'honneur : en lettre de A à H
Championnat senior de 1 à 16
Championnats féminins, la numérotation débutera à 17
Possibilité d'utiliser 2 jeux de numéros à condition qu'ils soient de 2 couleurs distinctes. Dans ce cas merci de prévenir le responsable technique du comité.

Pour les championnats jeunes, une aire de jeu de 3 x 12 mètres sera tolérée.

TABLE DE MARQUE

Aménagez une zone suffisamment spacieuse à l'abri avec mobiliers (2 à 3 tables, 2 à 3 chaises et des panneaux d'affichage), branchements, rallonges électriques, et éclairage.
La sonorisation sera fournie par le comité.
Possibilité de regrouper les 2 tables de marque senior et féminine sur le même emplacement
Séparer la table de marque des championnats jeunes.
Les tables devront être suffisamment éloignées des buvettes.

ENVIRONNEMENT

-Prévoir des parkings pour joueurs et visiteurs.
-Prévoir des WC en nombre suffisant suivant l'importance de la manifestation, disposez des poubelles.
- Prévoir soit une restauration rapide sur place et/ ou une restauration à l'abri.

Si, le club organise un concours parallèle lors du championnat, il sera inscrit IMPERATIVEMENT au calendrier.
Il devra s'occuper de la table de marque avec son équipement (sono). La table devra être séparée des tables du championnat.

Nombre de terrains disponibles : ……..
Nombre de terrains éclairés : ……

Fournir un croquis approximatif du boulodrome comportant l'emplacement des tables de marques, des terrains, des sanitaires et la zone de buvette / restauration,

PREVENTION

Détenir un nécessaire d'urgence. (Trousse de pharmacie de première urgence)
Mentionner l'emplacement du défibrillateur le plus proche si votre commune en possède.
Signalez si avez joueur détenteur d'un brevet de secourisme (PS1 – PS2 – PS3) ou toutes autres personnes habilitées à intervenir en cas de premier secours.

Ci-joint le calendrier des championnats comportant à titre indicatif le nombre de terrain à prévoir.

Cochez ou numérotez votre ou vos choix dans le tableau.

Le club s'engage à respecter le présent cahier des charges

Retournez signé et daté le présent cahier des charges en 2 exemplaires

Le club de ……. Déclare avoir pris connaissance du cahier des charges et s'engage à le respecter

Fait à
Le

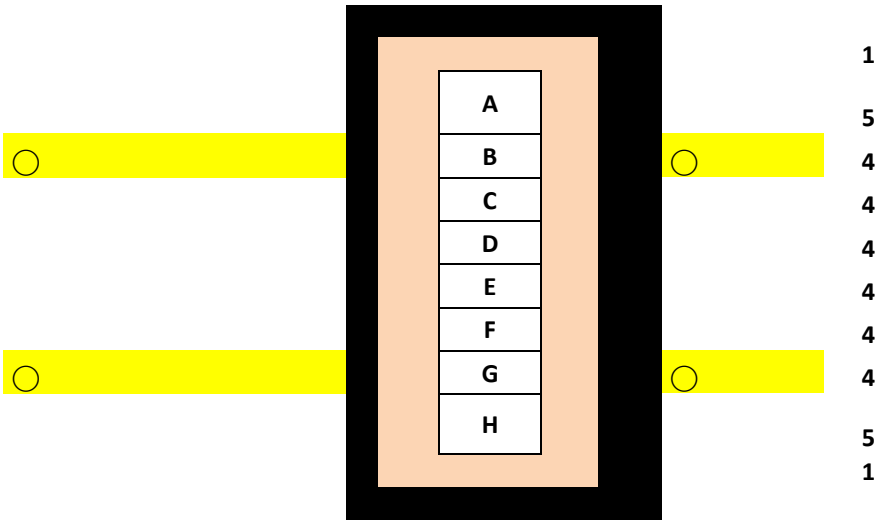
Signature du président

PARTIE RESERVEE AU CD 86

Bon pour acceptation du ….

Fait à POITIERS le
Nom et signature du responsable

SHEMA CARRE D'HONNEUR 1



6 Terrains de 4 x 15 m (b-c-d-e-f-g)

2 terrains de 5 x 15 m aux extrémités (a - h)

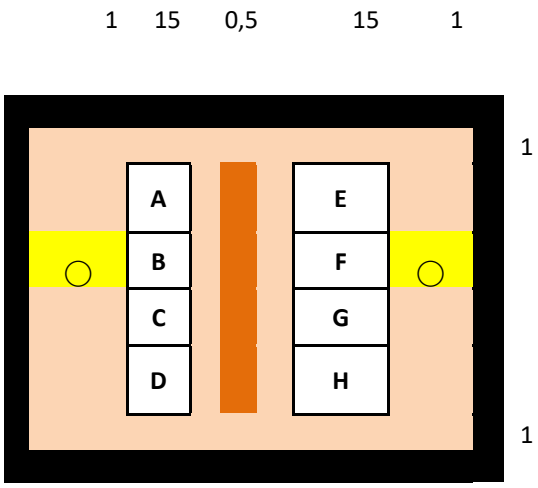
Bande libre de 1 m de large

Barrières et/ou rubalise

Eclairage

Si vous disposez des bordures en planche, elles doivent être à 25 cm des lignes de perte

SCHEMA 2 CARRE D'HONNEUR



Eclairage

Bande libre de 1M

4 Terrains de 4 x 15 m (b-c-f-g)

4 terrains de 5 x 15 m aux extrémités (a - d - e-h)

Bande libre de 1 m de large

Barrières et/ou rubalises

